



Le chapitre disparaît le 18 août 1792 lors de la suppression des congrégations religieuses. A la fin de 1799, le cloître est détruit et à sa suite tous les édifices qui l'entouraient. En 1811, le percement de la rue Sainte-Anne sonne le glas du cloître dont seuls quelques éléments de sculpture sont parvenus jusqu'à nous et de l'église Saint-Jacques. Le sous-sol de la cour Saint-Anne conserve les vestiges des aménagements prestigieux de ce quartier qui a été étudié par Quitterie Cazes dans le cadre de sa thèse soutenue en 1993 et publiée en 1998.

